long détour, le gros des forces fédérées à Kroonstad.

Le général Roberts, disent les *Daily News*, viendra à Capetown saluer lady Roberts à son débarquement. Les opérations ne seront pas reprises d'une façon active avant un mois.

Le gouvernement colonial a ordonné aux volontaires du Cap de se replier au sud de la rivière Orange pour ne pas accentuer les haines de races.

Autant de symptômes montrant que les armées anglaises sont trop affaiblies pour reprendre immédiatement la campagne. Le général Macdonald écrivant de Paardeberg, annonçait, il y a trois semaines, que les maladies avaient réduit de 50 0/0 les effectifs de la brigade des highlanders qui est la plus belle troupe anglaise. Il n'y avait plus que 24 officiers et 1600 hommes en état de marcher, sur un effectif de 37 officiers et 3000 hommes.

Le général Clements vient d'entrer à Fauresmith et Jagersfontein. D'autre part, quatre cents Orangistes ont pris possession de la route entre Paardeberg et Kimberley, et essayent de détruire le chemin de fer.

A Mafeking, les Anglais permettent aux indigènes d'attaquer les Boers. Le colonel Baden-Powell, dit la dépêche anglaise, n'aurait pu les retenir. D'autre part, on sait que, dans le sud de l'Etat d'Orange, les nègres qui suivent l'armée anglaise ont partout pillé et volé. Si les *indigènes commencent à prendre part à la guerre*, la seconde partie de la campagne sera terrible.

Le commandant Olivier

Kroonstadt, 26 mars. — On est informé que le commandant Olivier a opéré sa jonction avec les généraux Grolier et Lemmer, qu'ils sont sains et saufs, et que les Anglais se retirent de Leeuw-River dans la direction de Tabancho.

Lourenço-Marquès, 26 mars. — Le *Standard and Diggers News* dit :

Le ministère de la guerre à Prétoria annonce le 22 mars, que les généraux Grolier et Olivier l'avaient informé le 21 qu'ils étaient dans le voisinage de Tabanchu, ayant pu se frayer un chemin de Norvals-Pont et Stormberg à travers la partie orientale de l'Etat libre.

Ils sont arrivés maintenant à un point assez septentrional pour dissiper toute inquiétude, en ce qui concerne la possibilité de voir leur retraite coupée.

Toutes les troupes ont quitté la partie méridionale de l'Etat libre lors de l'occupation de la capitale par les Anglais. On s'attend à ce qu'ils arrivent à Wynburg d'ici deux ou trois jours.

Les généraux Grolier et Olivier opéreront leur jonction avec le général De Wet, et les fédéraux seront alors en mesure d'opposer une résistance efficace à lord Roberts.

Arrestation du général Prinsloe

Londres, 28 mars. — Le *Times* de ce matin publie les dépêches suivantes de la guerre :

Bloemfontein, 26 mars. — Le général Prinsloe qui, sans se démettre de son commandement du district de Bloemfontein, s'était rendu dans sa ferme après avoir obtenu la permission écrite du président Kruger, a été arrêté et envoyé à Prétoria par la police de Johannesburg, qui déclare obéir en cela aux ordres du président Kruger.

Deux autres fermiers, qui possédaient également des permis signés, ont été arrêtés et accompagnent le général Prinsloe à Prétoria.

Les commandos se concentrent à Kroonstadt, où les Boers tiennent en ce moment un conseil de guerre.

La destruction des mines de charbon

Prétoria, 23 mars. — Une dépêche de l'armée du Natal annonce que la destruction des mines de charbon qui pourraient être utiles aux Anglais continue. On a fait sauter les trois puits des charbonnages de Dundee, et les machines ont été detruites, de sorte que cette mine est inutilisable pour trois mois au moins. Des préparatifs ont été faits pour achever la destruction des autres charbonnages.

Au Nord de Kimberley

Warrenton, 26 mars. — Dimanche, les mouvements des Boers firent soupçonner qu'ils cherchaient la portée exacte pour pouvoir canonner le camp anglais, et en conséquence celui-ci fut transporté pendant la nuit sur un autre point.

La journée d'hier a été calme. Ce matin, une fusillade intermittente a recommencé.

Une nouvelle compagnie du génie, avec un train blindé, a atteint ce matin le premier embranchement au sud de Warrenton. Les trains circuleront probablement entre la ville et le camp d'ici un jour ou deux.

Au sud de l'Orange

Fauresmith, 27 mars. — La colonne du général Clements a quitté Philippoli dimanche et est arrivée ici aujourd'hui. Les troupes anglaises ont été cordialement accueillies par la population à Fauresmith et à Jagersfontein qu'elles ont occupée également.

Le général Clements a lancé une proclamation et a nommé un magistrat dans les deux villes.

Le landrost de Fauresmith a été arrêté.

A la frontière du Basutoland

Maseru, 27 mars. — Hier soir on a appris ici que les Boers se retiraient en grande force à Ladybrand, et qu'ils avaient occupé des positions commandant la ville sur le Plat-Berg et à Modder-Poort.

Le pays entre Ladybrand et Maseru étant au pouvoir des Boers; on n'a pas de détails. On pense que les troupes anglaises ont coupé la ligne de retraite des Boers, les obligeant à revenir ainsi sur le Plat-Berg, qui paraît devoir être le théâtre de nouveaux combats.

Le Plat-Berg est une montagne qui entoure presqu'entièrement Ladybrand ; elle commande une étendue de terrain assez considérable ; mais elle est accessible par plusieurs routes.

Bruit de mort du général Joubert

Londres, 28 mars. — Une dépêche de source privée annonce que le général Joubert serait mort.

Au War Office, il a été impossible d'obtenir confirmation de cette nouvelle.

LE TOTAL DES PERTES

Londres, 28 mars. — Le War Office publie un relevé des pertes anglaises jusqu'au 24 mars, qui se décomposent ainsi :

Pertes dans les combats :

2,586 morts, 9,346 blessés, 3,530 manquants et prisonniers, soit un total de 15,462.

Pertes autrement que dans les combats :

1,239 morts, 1,072 blessés, 2,832 malades, impropres au service, etc. ; total : 5,143.

Total général général : 20,605 hommes.

Nouvelles Étrangères

Terrible accident à Londres

Londres, 28 mars. — Une catastrophe s'est produite, ce matin, en gare de Charing-Cross à la suite d'une collision de trains. Il y a cinq morts et dix-huit blessés.

Dernière Heure

Les ouvriers de l'Exposition

Paris, 28 mars. — On a commencé à apposer sur les différents chantiers des travaux publics à l'Exposition des affiches par lesquelles le ministre des travaux publics porte à la connaissance des ouvriers la liste des travaux en rattachant à son administration qui sont ou vont être entrepris dans les départements et qui réclament pour 1900 une main-d'œuvre nouvelle.

Ces travaux pourront occuper d'après les prévisions les plus exactes environ 18,000 personnes dont la liste donne le détail par corporation. Les ouvriers actuellement employés à Paris et qui vont successivement cesser de l'être sauront de la sorte immédiatement où s'adresser pour avoir à nouveau du travail et n'auront pas à redouter la période du chômage.

Des facilités de circulation leur seront d'ailleurs concédées pour se rendre sur les lieux du travail.

Les souverains à l'Exposition

Paris, 28 mars. — On a reçu au ministère des affaires étrangères les réponses de plusieurs souverains ayant promis leur visite à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle.

Voici les visites royales promises :

Nicolas Ier, empereur de Russie, Léopold II, roi des Belges, le roi Oscar de Suède, le roi Charles Ier de Portugal, Ménélick, empereur d'Ethiopie, Humbert Ier, roi d'Italie, qui sera accompagné de la reine Marguerite, le Shah de Perse, le roi de Grèce Georges Ier.

M. Léon Bourgeois à Vitry

Paris, 28 mars. — Dimanche prochain M. Léon Bourgeois doit assister, à Vitry-le-François, à une conférence sur la mutualité scolaire.

Un punch lui sera offert par le Comité républicain de la ville et on assure que M. Léon *Bourgeois profitera de cette occasion pour prononcer un discours politique.*

LA GUERRE
entre l'Angleterre & le Transvaal

Abandon d'une forte position par les Boers

Une dépêche de Captown à l'Exchange Telegraph Company annonce que les Boers sont en train d'enlever les gros canons qu'ils avaient mis en place sur le Biggarsbery. Les Boers abandonnent la position.

Reprise prochaine des opérations

Londres, 28 mars. — Une dépêche de Bloemfontein déclare que la période d'inaction des troupes britanniques va bientôt finir. On fait avancer des régiments au nord de Bloemfontein. On accumule des approvisionnements tout le long du chemin de fer. Les troupes sont pleines d'enthousiasme. Les chevaux sont également en bon état.

Chronique Régionale

L'ÉLECTION SÉNATORIALE du Pas-de-Calais

Pour se préparer à assister au Congrès républicain dont il a été question, en même temps que pour choisir le candidat de l'arrondissement de Montreuil, les délégués des électeurs sénatoriaux des cantons de Montreuil se réuniront dimanche 1er avril, à deux heures, à Montreuil, à la salle municipale de dessin.

MM. les conseillers généraux et d'arrondissement ont été priés de faire, dans leur canton respectif, une petite réunion cantonale dans laquelle ils nommeront les délégués qui auront à se rendre à Montreuil dimanche prochain, et aussi à se rendre ultérieurement au congrès, suivant les indications qui seront données dans la conférence des sénateurs et députés du Pas-de-Calais.

Le congrès sénatorial

Les sénateurs et les députés du Pas-de-Calais se sont réunis hier au Palais-Bourbon, en vue de l'élection du 29 avril.

M. Boucher-Cadart, président du Conseil général, y assistait.

La réunion a décidé que le Congrès sénatorial en vue de l'élection se tiendrait, non plus à St-Omer, mais à Arras, le 22 avril.

Elle a désigné pour organiser ce Congrès, MM. Viseur, sénateur ; Rose, député, et Lenglet, conseiller général et maire d'Arras.

La Conférence de Chauny

Une grande réunion républicaine, à laquelle avaient été conviés nos amis, MM. le sénateur Maxime Lecomte et Hector Depasse, a été tenue à Chauny et elle ne doit pas être passée sous silence, car elle a eu une réelle importance politique.

Le Comité de Défense républicaine du canton de Chauny avait donné rendez-vous aux républicains dans la grande salle du théâtre qui était littéralement comble. L'éloquente conférence de M. Maxime Lecomte sur la nécessité de l'organisation et de l'action républicaines contre le césarisme et le cléricalisme a été accueillie avec le plus vif enthousiasme.

Après la réunion un banquet démocratique a été offert par le Comité en l'honneur de MM. Maxime Lecomte et Hector Depasse qui ont prononcé des toasts chaleureusement applaudis sur les devoirs qui s'imposent aujourd'hui aux républicains et sur l'avenir de la démocratie qui est devenue invincible. M. Hector Depasse, devant les instances de la réunion, a promis de faire à son tour une conférence au Théâtre, un autre dimanche.

Les ovations n'ont pas été ménagées à ces deux fidèles serviteurs de la République : ils ont été reconduits à la gare par de nombreux amis qui ont salué leur départ au cri de : Vive la République !

L'ordre du jour suivant a été voté au cours de la réunion :

Les républicains de toutes nuances, réunis au théâtre de Chauny au nombre de cinq cents, pour *entendre la parole républicaine de MM. Maxime* Lecomte et Hector Depasse, les en remercient sincèrement. Ils prient le vaillant sénateur du Nord de faire parvenir leurs respectueux hommages à M. Emile Loubet, président de la République, leurs sincères félicitations à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil et à ses collègues, qui ont su mater le nationalisme masquant la réaction et assurer la marche progressive de la République.

M. des Rotours gravement malade

Le député de la 2e circonscription de Douai, M. Raoul des Rotours est dans un état de santé des plus alarmants.

Voilà déjà cinq jours qu'il se trouvait atteint de la grippe ce qui ne l'empêcha pas de vaquer à ses occupations ordinaires comme si de rien n'était.

Ce ne fut que mercredi en rentrant de Lille à Avelin, dans la soirée, qu'il fut contraint de s'aliter.

Son médecin, M. Cochy fils, de Seclin, accourut en toute hâte. Après avoir examiné le malade il déclara que celui-ci était atteint d'une bronchite aggravée de rougeole.

A partir de ce moment l'état de M. des Rotours alla toujours en empirant, une pleurésie s'est déclarée et finalement hier matin quatre docteurs convoqués par M. Cochy, sont venus à Avelin rendre visite au malade.

Ils se sont accordés à déclarer de toute gravité l'état de leur client, laissant même entendre qu'on pouvait le tenir pour condamné à bref délai. Peut-être ne passera-t-il pas la nuit.

Par une bizarre coïncidence ce serait aujourd'hui le 3e anniversaire de la mort de M. des Rotours, père du moribond.

LE SPORT

NATATION

Nous ne pouvons que féliciter l'administration des *Bains Roubaisiens* de l'excellente idée qu'elle a eue d'organiser pour la venue du printemps une fête de natation dans son établissement.

Nous lui prédisons un succès complet et mérité, car elle a su dans le programme de cette fête de gala combiner les numéros de sport avec ceux variés et récréatifs.

Elle a obtenu le concours toujours dévoué et apprécié de la *Roubaisienne*, dont nous n'avons plus à faire l'éloge ; le *Racing-Club Roubaisien* va faire, lui, ses débuts nautiques ; nous le connaissions de première force dans les sports pédestres, voilà qu'il va se mesurer dans l'élément plus ingrat, plus dur, l'élément liquide. Décidément tous les sports sont en honneur au R C R.

Enfin, nous avons à présenter la troisième société invitée : le cercle lillois *Pupilles Neptune*. Voilà un nom prédestiné pour des nageurs, car ici ce sont de purs nageurs pratiquant tout spécialement ce sport. Nous les verrons évoluer avec la plus parfaite aisance dans leurs mouvements de nage, leurs courses, etc.

Créés en 1895 par les Bains Lillois, leur siège social, les *Pupilles de Neptune* ont rapidement conquis tous les succès dans les concours nationaux et internationaux ; leur médaillier porte des souvenirs de Paris, 2 fois, Bruxelles, Spa, Armentières, St-Valéry-en-Caux, Lille 3 fois, Dunkerque, Valenciennes, Arras, Versailles, etc., etc.

Champions de France pour le water-polo, leurs membres sont champions de France de la nage en mer, de la nage en eau morte, de la nage de fond, hors concours.

Outre que ce sont d'élégants nageurs, d'excellents joueurs, les *Pupilles de Neptune sont de vrais sportmen; la réputation qu'ils laissent* dans chaque fête où ils passent, fait qu'ils sont sollicités de tous côtés.

Sans cette fâcheuse influenza, nous devions avoir également le *Brussels Swimming and Water polo Club* du Bain Royal de Bruxelles et la société parisienne *Les Libellules* qui avaient promis leur concours à leurs camarades de Lille, mais ce sera, paraît-il, partie remise à une autre fois.

Jamais pareille fête nautique n'aura été donnée à Roubaix ; aussi notre avis est que la coquette piscine des Bains Roubaisiens sera trop petite le 8 avril, et nous engageons l'administration de cette Société à faire délivrer dès maintenant des tickets de places réservées pour éviter la cohue et pour être sûr de pouvoir caser tous les spectateurs.

TIR

Résultats du concours bi-mensuel, à 200 mètres, entre les sociétaires du Tir National de Roubaix, le 25 mars 1900. Nombre de cartouches tirées : 830. Pour cent des balles en cible : 99 0/0. Pour cent des mouches : 26 0/0.

Haut nombre : 1er prix, Louis Raux ; 2e, Florimond Provoyeur ; 3e, Victor Dewailly.

Bas nombre : 1er prix, Louis Dillies ; 2e, Eugène Vancampew ; 3e, Arthur Desrousseaux.

***

Le tir national de Roubaix fera tirer le championnat de France de 1900 le 1er avril de 9 h. à 5 h. avec interruption de midi 1/2 à 2 h. 1/2, le 8 avril de 9 heures à midi 1/2, et les 15, 16, 22, 23 avril simultanément avec le concours international annuel.

Le championnat de France est ouvert à tous les amateurs de nationalité française ; il n'est nullement exigé qu'ils fassent partie d'une association de tir.

Le championnat de France se tire simultanément dans toutes les sociétés de France, d'Algérie et des colonies.

Les séries spéciales sont tirées sur loyales-cibles dûment contrôlées avant, pendant et après le tir et centralisées ensuite à Paris pour le dépouillement définitif.

Chronique Locale

ROUBAIX

Accidents du travail

M. J.-B. Vanguillerwe, 41 ans, ouvrier chez MM. Alfred Motte et Cᵉ, s'est blessé aux parties sexuelles en tombant.

— M. Gustave Grimonprez, 31 ans, zingueur, s'est fait un effort du poignet droit en soulevant des tuyaux.

— M. Jean Delplanque, dégraisseur, demeurant à Croix, s'est luxé l'épaule gauche en faisant une chute.

— M. Achille Debaudringhien, âgé de 61 ans, soigneur chez M. Auguste Lepoutre, a eu le pied gauche blessé par la chute d'un morceau de zinc.

— Mme Machelet Victoire, âgée de 52 ans, étaleuse, a fait une chute qui a provoqué une contusion à la jambe.

— M. Picavet Henri, fileur, âgé de 43 ans, a eu le majeur gauche serré entre le volant et un écrou de son metier.

— Mlle Leleu Léonie, bâcleuse, âgée de 13 ans, a été blessée au doigt par frottement de broche.

— M. Gustave Vantighem, apprêteur, âgé de 34 ans, travaillant chez M. Richardson, s'est fait une entorse au pied droit.

— M. Félix Cocheteux, rattacheur, âgé de 40 ans, ouvrier chez M. Roussel, s'est blessé à la plante du pied droit en tombant sur des broches.

Un grave accident d'usine

Dans la nuit de mercredi, un grave accident s'est produit chez MM. Allart et Cie., Grande-Rue. Un tuyau de vapeur s'étant crevé, le jet bouillant est venu frapper à la figure, un chauffeur, M. Jules Dekevel, âgé de 30 ans, demeurant rue du Centimètre, à Wattrelos. Le malheureux se voyant entouré de vapeur, plaça un paquet de déchet qu'il avait à la main, devant sa bouche, ce qui lui évita des brûlures internes. Malgré cela son état est grave.

Jambe cassée

M. Jean Vanbellinghem, trieur, âgé de 29 ans demeurant rue des Anges, cour Liagre, 14, était mardi soir, vers 8 heures 1/2, dans l'estaminet au Petit Café Roubaisien, rue de l'Alma, lorsque au cours d'une rixe il eut la jambe droite fracturée. Il a été transporté à l'Hôpital.

Un ivrogne tapageur

Mardi soir, un ouvrier apprêteur, Georges Dostyn, âgé de 18 ans, demeurant rue de Bavai, 41, se trouvait en état d'ivresse, rue du Collège, menaçant les passants d'un casse-tête qu'il tenait en main. La police fit cesser ces menaces en le conduisant au dépôt.

Une trouvaille

M. Pierre Braskamp, employé au Secrétariat de la Mairie de Roubaix, a trouvé, hier après-midi, vers trois heures, rue des Fossés, un trousseau de petites clefs. Le réclamer aux bureaux du journal *l'Egalité*, rue des Champs.

Service des eaux

Par arrêté préfectoral, M. Louis Félix, comptable du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, est nommé régisseur-comptable, en remplacement de M. Aubier, décédé.

COFFRES-FORTS GRUSON
INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS
LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE
Envoi du Tarif sur demande.
Tous les Coffres-forts sont munis d'une nouvelle serrure incrochetable, breveté S. G. D. G.
Serrures de portes d'entrée, très petites clefs, nouveau système GRUSON, brev. S.G.D.G.

AUX LUMIÈRES
Mlle n'eut pas besoin de poudre ni de fard
Pour soutenir l'éclat lui-même des lumières,
Celles que le Congo, ce chef-d'œuvre de l'art,
Pare de ses blancheurs si pures, si sincères.
Blanche Durand, au savonnier Victor Vaissier.

NAUVELAERS, Dentiste diplômé
5 bis, Rue du Collège
ROUBAIX
Pose de Dents et Dentiers de tous Systèmes

CROIX

Pigeons voyageurs. — Par arrêté préfectoral, M. Kimpe, Jules-César, trieur de laine, demeurant rue Chevreul, 22, est autorisé à élever et à détenir des pigeons-voyageurs.

Adjudication. — L'adjudication pour la fourniture des livres de prix à livrer aux écoles communales pendant les années 1900, 1901, 1902 aura lieu le 25 avril prochain, à onze heures du matin à la mairie de Croix.

Le montant annuel des fournitures est évalué à 1100 francs avec versement d'un cautionnement de 50 francs.

Accident de voiture. — Un accident qui, heureusement, ne se borne qu'à des dégâts matériels, s'est produit hier matin. Un tombereau, lourdement chargé de tubes de fer et appartenant à l'usine de MM. Seynaeve-Dubocagé et Cie, a creusé une profonde ornière sur l'accotement de la chaussée du chemin des Ogiers, en face de l'hospice.

L'équilibre étant rompu, le chargement se massa sur un seul point et sous le poids, une roue se brisa ainsi qu'un des brancards.

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4e page)

TOURCOING

Union sociale et jésuitique

Réunion monstre à l'Isly

Sept présents — Nombreux absents — Banquet fraternel

Vous n'avez pas entendu parler de cette belle réunion ? Vraiment, c'est étonnant ! Elle a eu lieu lundi dernier, 26 mars, à 8 heures précises. D'innombrables convocations avaient été lancées aux quatre coins de la ville et les journaux bien pensants : le *Bien-Informé* (rédacteur en chef M. Reboux), la *feuille des mères chrétiennes* (rédacteur-sous-chef M. Demory), l'avaient annoncée à grands flots d'encre.

D'après eux, ça devait être une *représentation* importante, le café de l'Isly aurait regorgé de monde en haut et en bas, et, ce qu'il y avait de plus chic, un grand banquet où on mangerait une tête de veau, devait réunir les principaux artistes et quelques invités.

Je ne sais pas pourquoi ; mais les deux journalistes susnommés n'ont fait aucun compte *rendu de la réunion.*

Elle a cependant pleinement réussi : jugez-en.

A huit heures, ils étaient déjà à six, tous inscrits au « Fort Chabrol. »

8 heures 1/4, rien de nouveau. 8 heures 1/2, personne n'arrive renforcer le bataillon, pardon, la 1/2 escouade. Décidément est-ce que les facteurs dronistes n'auraient pas remis les convocations ? Quelques minutes se passent encore dans une attente mortelle. Toujours rien ! Très em... bêtés, nos bons unionistes prennent le parti, après s'être consultés mystérieusement, de se cotiser pour payer quelqu'un et le charger d'aller dans les différents cafés de la Place voir s'il n'y a pas de patriotes en train de déguster leur apéritif. Ils mettent chacun un sou — ce qui fait 6 sous, — appellent un pauvre diable qui se trouvait dans le café et, lui donnant le gros pourboire (!), lui demandant de faire la commission.

Notre homme part et revient bientôt... bredouille. Pas plus de patriotes que de beurre en broche. Peignez-vous la tête des six lascars : ils étaient littéralement navrés !

En désespoir de cause — il était 9 heures, — ces deux apôtres déclarent la réunion terminée, et, les discours qu'ils avaient prononcés leur ayant ouvert l'appétit, les voila qui se font, sans plus de vergogne, servir la tête de veau. Il paraît qu'elle était délicieuse et cuite à point, car ils n'en ont pas laissé le moindre morceau.

Tout y a passé jusqu'à la cervelle et les yeux. Une demi-bouteille là-dessus, un moka puis une fine et les 6 lurons ne pensaient plus à leurs nombreux amis convoqués pour entendre la bonne parole sociale et jésuite que, amis connus et inconnus, bons patriotes sans doute, mais qui brillaient par leur absence.

Tout-à-coup, changement de décor. La porte s'ouvre avec fracas et un gros homme rouge de figure, portant la blouse légendaire des bouchers, entre précipitamment dans la pièce où se faisaient les agapes fraternelles de la bande. Interloqué par le spectacle qui s'offre à sa vue, un morceau d'os, des verres vides, des bouteilles renversées et surtout des hommes repus, le boucher devient pourpre de colère et, lançant à ceux-ci des regards fulgurants, s'écrie :

« Vous devriez être honteux d'agir de la sorte ! *Sous prétexte que je suis en retard, vous vous* dépêchez de faire bombance avec la tête de veau que j'ai offerte ! Et c'est à moi, futur candidat, qu'on fait de ces choses-là. Vrai ! pour des patriotes vous êtes de fameux goinfres ! »

Je n'ai pas entendu le reste, mais cela a suffi pour m'édifier.

C'est égal, ça marche à l'Union, ça marche ! Heureusement que le grand beau D (sans jeu de mots) de la *Croix*, autrement dit le « Cri-cri » ou « Pipenbois », n'est pas arrivé avec le boucher à ce banquet, il aurait fait également carême... il est vrai que c'est le moment.

TALMA.

Le boulevard du cimetière

Hier a été close l'enquête sur le projet de boulevard à ouvrir entre la Belle-Vue et le nouveau cimetière.

M. Phalempin, conseiller d'arrondissement, maire de Neuville, s'est trouvé à la mairie de 2 à 5 heures. Seul, M. le docteur Dewyn s'est présenté et a présenté quelques observations écrites.

Les fouilles sur l'emplacement de la Vieille-Mairie

Les fouilles pratiquées sous les fondations de l'ancienne mairie, on a trouvé dans un trou vaseux et placées pêle-mêle des pierres blanches portant des inscriptions à l'encre ou gravées. Les inscriptions gravées sont sans date. L'une porte : M. Bourgeois, lieutenant, l'autre, M. Dupont, échevin.

Ces inscriptions sont en caractères romains. Il est malheureux qu'on ne possède pas d'archives pour pouvoir s'y référer et faire ainsi parler ces pierres.

Des recherches vont être faites dans les études des notaires. Il n'y a guère que là où l'on puisse espérer trouver des renseignements.

Outre les pierres en question, M. Vasseur a apporté au musée quelques débris de poteries.

Une grève

A la filature veuve Loridan, rue d'Hondschoote, où les jeunes bâcleurs se sont mis en grève, ce qui avait amené la cessation du travail par les fileurs et rattacheurs, le chômage est partiel. La moitié environ des ouvriers ont repris le travail.

— Hier neuf bâcleurs de la filature Requillart et Guenot, rue de Bouvines, ont quitté le travail demandant à ne travailler que 11 heures au lieu de 12. Ils demandent également un bâcleur en plus.

En ce qui concerne la durée prolongée du travail dont se plaignent les bâcleurs, si cette plainte est fondée, elle ne saurait justifier une grève par cette bonne raison que la loi de 1892 protège les jeunes apprentis.

Accidents de travail

Mlle Julie Houzet, 16 ans, soigneuse à la filature Vandenberghe Desurmont, rue Ste-Barbe, a été grièvement blessée au médius et à l'annulaire de la main droite par le peigne de son métier.

— Mlle Marie Bruon, 18 ans, rattacheuse à la filature Motte frères, rue des Piats, a été blessée au pied gauche par une broche.

— Mlle Jeanne Boile, 19 ans, doubleuse à la filature Lepint et fils, rue Duguay-Trouin, s'est fait une entorse au pied gauche.

— M. Delecluse, domestique au service de M. Dassette, camionneur rue Nationale, a reçu un poids de 65 kilos sur le pied alors qu'il se trouvait dans la cour de M. Parmentier, rue de Paris.

— M. Alfred Dumortier, 48 ans, paveur au *service de la Compagnie des tramways*, a eu le médius gauche écrasé entre deux pavés.

— Mlle Flore Lemaan, 22 ans, soigneuse à la filature Flipo, rue Winoc-Chocquel, s'est fait prendre le médius droit entre la courroie et le cône de son métier.

— Chez M. Paul Dervaux, laveur de laine rue d'Anvers, M. Louis Tesse, 50 ans, laveur, s'est blessé à l'auriculaire gauche en tombant.

Arrestation

Le nommé Jules H..., 15 ans, bâcleur rue du *Moulin-Fagot* a été *mis en état d'arrestation* et transféré à Lille sous l'inculpation de vol de poignées de porte et de boutons de sonnettes en cuivre rues Verte et des Piats.

Les quêtes au profit des pauvres

On nous communique les procès verbaux suivants :

L'An mil neuf cent, le 26 mars, à 2 heures 1/2 de relevée. Nous Maurice Cordier, vice-président du Bureau de bienfaisance, assisté de M. Parent, inspecteur de police, avons procédé à l'ouverture des troncs contenant le produit des quêtes faites à Tourcoing au profit des pauvres de la ville, à l'occasion de la Mi-Carême.

Groupe Wittemberg — Char des Coqueleurs

Le 1er tronc : Charles Smitte, contenait			21 50
Le 2e tronc : Victor Wittemberg,			34 25
Le 3e	Id.	Id.	27 »
Le 4e	Id.	Id.	22 50
Le 5e	Id.	Id.	15 36
Le 6e	Edmond Cuvelier,		26 25
Le 7e	H. Pianckaert,		20 80
Le 8e	Id.		10 »
		Fr.	177 80

Cavalcade des Boers — Groupe Hennebo

24 troncs contenant la somme de	125 20
Total : Fr.	303 »

Signé : MM. Maurice Cordier, H. Parent.

***

L'an mil neuf cent, le 26 mars à 2 heures 1/2 de relevée. Nous Cyrille Desbouvrie, faisant fonctions de vice-président des Hospices, assisté de M. Parent, inspecteur de police, avons procédé à l'ouverture des troncs contenant le produit des quêtes faites à Tourcoing au profit des Vieux Ménages de la ville, à l'occasion de la Mi-Carême.

Groupe Bataille au Point Central

1er tronc contenant		10 65
2e tronc	Id.	8 60
3e tronc	Id.	11 55
4e tronc	Id.	15 15
5e tronc	Id.	13 »
6e tronc	Id.	13 45
7e tronc	Id.	21 75
8e tronc	Id.	29 50
Total :	Fr.	114 05

Signé : MM. Cyrille Desbouvrie, Parent.

Solidarité républicaine (2e Section)

Les membres de la 2e section (Malcense), sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu Lundi 2 avril, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Demeerlère, rue Dupuytren, 56.

Une causerie sera faite par MM. P. Martin, Ch. Loridan, Orélio et autres conseillers municipaux.

Union commerciale

L'Union Commerciale de Tourcoing adresse à ses membres la convocation suivante :

Tourcoing, le 28 mars 1900.

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la réunion du comité qui aura lieu au siège de la société, le vendredi 30 mars, à 9 h. très précises du soir.

Afin de gagner du temps, je vous prie de préparer, par écrit, vos observations ou celles que vous auriez pu recueillir, surtout en ce qui concerne le commerce que vous représentez.

J'espère, comme cela a été convenu lors de notre dernière réunion générale, que vous aurez pressenti les commerçants non encore adhérents, avec lesquels vous êtes en rapport et que vous nous apporterez quelques nouvelles adhésions.

Le Président,
M. POUGET.

Ordre du jour :

1. Compte-rendu, par notre délégué, de la réunion à Paris, des Unions Commerciales de France.
2. Nomination des Commissaires et fixation du jour de leurs réunions.
3. Etude de la publicité qu'il y aurait lieu de faire à l'approche des fêtes de Pâques et du printemps.
4. Appel aux commerçants non encore adhérents à l'Union, pour les engager à s'unir à nous pour la lutte que nous avons entreprise pour la défense du commerce tourquennois.
5. Lettre à adresser aux Sénateurs du Nord pour leur demander leur appui à l'occasion du vote de la loi des patentes.
6. Lettre à adresser à M. le Directeur des Douanes pour le remercier et le prier de recommander à nouveau à son personnel une surveillance active à l'entrée en fraude des vêtements confectionnés, des chaussures, etc.
7. Examen des observations et réclamations qui seront présentées par les membres du comité et les commerçants adhérents à l'Union.

N.-B. Le trésorier effectuera l'encaissement des cotisations des membres du comité.

Combat de coqs

Aujourd'hui jeudi 28 mars, aura lieu au café du du Nouveau Monde 15, place Charles Roussel, le rendage du 2 et 3 pour 50 francs tous pouiets, l'Enfle contre la société du Nouveau Monde.

Mise au parc à 6 heures précises.

Pour vos cierges de communion, adressez vous à la **Maison ORELIO, 38, rue Saint-Jacques,** où vous trouverez beau et bon *marché.*

A la même adresse :

Couronnes perles porcelaine, fleurs artificielles, etc...

Pour la saison Été : Grand assortiment de fleurs pour mode, plumes et aigrettes, à des prix défiant toute concurrence loyale.

Parures oranger — Corbeilles pour noces — Fleurs en branches — Plantes stérilisées, le tout de première fraîcheur, à des prix excessivement réduits.

Maison de confiance et Maison française.

LILLE

Le procès des Assomptionnistes contre le «Progrès du Nord»

Le Tribunal correctionnel de Lille a rendu son jugement dans le procès intenté par les Assomptionnistes au *Progrès du Nord*. Il y a huit jours, Me Bataille réclamait 10,000 francs de dommages-intérêts outre les peines sévères que devaient entraîner les « graves » diffamations que poursuivaient MM. Picard, Bailly, Debauge et Hippolyte Saugrain, pères assomptionnistes. Nous n'avons rendu compte des débats que dans la mesure qui ne pouvait donner prise aux dénonciations de quelque Moche ou Moché. Nous n'avons pu par suite développer les arguments de M. Maxime Lecomte. Nos lecteurs en retrouveront l'écho dans le jugement rendu par le Tribunal de Lille.

Le jugement distingue entre les différents articles incriminés par les Assomptionnistes.

Les articles du 20 novembre et du 28 janvier ne visent, dit le jugement, que la collectivité des Assomptionnistes, sans en nommer ou désigner aucun. En raison du grand nombre des membres de cette association, seule la Société aurait qualité pour se plaindre. Or, cette association est sans existence légale, elle est même déclarée dissoute par des décisions de justice, et par suite son action serait irrecevable.

Le Tribunal accueille donc sur ces faits généraux la fin de non recevoir plaidée par Mᵉ Maxime Lecomte.

En ce qui concerne les articles des 3 et 4 janvier, où il était question de « pauvres et simples gens dont la sottise béate était exploitée par les moines » et où les Pères se plaignaient que le mot « escroquerie » ait été employé ; — en ce qui concerne également l'article du 22 février, où les Pères relevaient cette allégation « qu'ils venaient d'être pris en flagrant délit de fourberie envers l'Etat en évitant de payer les impôts comme les autres citoyens » et cet autre que « le culte rémunérateur de St-Antoine de Padoue avait raclé le fond des poches des croyants », etc..., le Tribunal s'en réfère aux termes de l'art. 60 de la loi de 1881, d'après lesquels la citation doit préciser les diffamations qu'elle invoque, et déclare que les articles repris ne contiennent ni noms ni désignations.

En conséquence le Tribunal écarte ces deux articles.

En ce qui concerne les articles des 17 et 25 janvier, le Tribunal reconnaît que le premier parlant de captation de fortune et de prosélytisme, et relatant l'aventure prêtée au P. Picard vis-à-vis d'une « belle juive très riche », contient à l'égard dudit Picard une imputation diffamatoire. Quant au second, intitulé *Les Moines*, représentant ceux-ci comme « trafiquant du tabernacle, vivant de rapines et de commerces qui en font des bandits en froc », ils ne contiennent, dit le Tribunal, aucun fait positif saisissable dans sa matérialité ni dans sa relation avec la personnalité des plaignants.

En revanche le Tribunal constate que les épithètes et termes de plusieurs articles constituent des injures.

Il ne reste donc que le fait de la juive et des injures. Mais le Tribunal retient les circonstances atténuantes de la cause. Il rappelle que c'est à l'occasion de poursuites intentées contre les Assomptionnistes que les articles incriminés ont été publiés ; que les Assomptionnistes constituaient une Société de propagande politique et que par suite le sujet était tout d'actualité et de nature à retenir l'attention publique ; — que dès lors le *Progrès* a eu pour préoccupation de discuter les actes et les tendances d'une Société qui dirige des journaux, se jette dans les luttes électorales et se mêle aux politiques journalières.

Le Tribunal voit dans ces circonstances une provocation qui constitue une excuse, au moins morale.

En conséquence, il renvoie des fins des poursuites, M. Dugardin, en ce qui concerne les chefs ci-dessus, et lui inflige 16 francs d'amende pour *la diffamation du 17 janvier et les injures* des 17 et 20.

Enfin, le tribunal refuse aux Assomptionnistes tous dommages-intérêts. Ils ne peuvent avoir subi qu'un préjudice purement moral qui sera réparé par une insertion du jugement dans les colonnes du *Progrès du Nord* dans le numéro qui suivra l'expiration des délais d'appel.

Les mêmes contre le "Réveil du Nord"

Le *Réveil du Nord*, défendu par Mᵉ Rajat, il y a huit jours, s'en tire de la même façon : 16 fr. et une insertion.

Le tribunal déboute totalement Picard et Debauge qui ne sont ni nommés ni désignés. Il écarte de la même façon un certain nombre d'articles incriminés, déclare que nulle part il n'y a diffamation et ne relève le délit d'injures que dans les articles des 30 novembre, 3, 4 et 13 janvier.

Les Pères sont déboutés de leur demande de dommages-intérêts. Et la Société Civile du *Réveil* comme celle du *Progrès* est déclarée civilement responsable.

Baccalauréat

Ont été reçus définitivement :

Baccalauréat moderne (lettres philosophie). — MM. Albarel, Brasseur, Moreile.

Baccalauréat classique (lettres-philosophie). — MM. Aerts, de Bailliencourt, Boivin, Clavel, Clerc, Darmenton, Dorge Auguste, Fauvarque, Lefebvre Charles, Masset, Raviart, Requier, Sevin, Stichelbaut.

Baccalauréat classique (1re partie). — M. Montador.

GRÈVE A LILLE

A l'usine de M. Therry, chemin de l'Arbrisseau

Les ouvriers de la fabrique de pansements antiseptiques de M. Therry, chemin de l'Arbrisseau, se sont mis en grève lundi matin, et ont envoyé à leur patron une lettre contenant les desiderata suivants :

1· Les ouvriers acceptent la journée de onze *heures au lieu de dix, à la condition que* cette heure supplémentaire leur soit payée ;

2· Suppression totale des amendes infligées dans l'atelier ;

3· En ce qui concerne les retards pour l'entrée du matin qui est fixée à six heures et demie, autorisation de pouvoir commencer à sept heures, afin d'éviter une demi-journée de perte ;

4· Augmentation de deux centimes à l'heure pour les ouvrières et apprenties.

A la suite des entrevues qui ont eu lieu hier entre M. Therry et les ouvriers grévistes, ces derniers ont obtenu entière satisfaction.

La délégation a rendu compte de son mandat hier soir à la Maison du Peuple, et la reprise du travail a été votée à l'unanimité.

Les combats de coqs

Le comité de protestation contre la suppression des combats de coqs a voté hier les trois résolutions suivantes :

I. — A la Presse

Le Comité de Défense des combats de coqs, réuni le mercredi 28 mars, à la Brasserie Faidherbe, à Lille, remercie la Presse régionale en général, et en particulier les journaux de Lille qui, sans distinction de nuances et ne se préoccupant que de l'intérêt de leurs concitoyens, ont bien voulu défendre la cause des coqueleux contre les décisions d'une commission parlementaire qui, sous couleur d'humanité, émet la prétention d'interdire les combats de coqs.

Il les prie de leur continuer leur précieux concours.

II. — Aux Conseils Municipaux

Le Comité de Défense, réuni le 21 mars, à la Brasserie Faidherbe, à Lille, prend la liberté d'attirer l'attention des Assemblées communales de la région du Nord sur le projet de loi qui menace les franchises accordées jusqu'ici aux coqueleux et au nom de plus de cinquante mille amateurs des combats de coqs, au nom de plusieurs milliers de commerçants et de nombreux éleveurs, il leur demande instamment de s'associer aux protestations déjà formulées, à l'unanimité, par les Conseils municipaux de Lille et d'Hellemmes, contre ledit projet de loi, les priant d'adresser au président du Comité de Défense, 30 bis, rue de Tournai, à Lille, copie de leur délibération à cet égard.